



SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2025

PROCES-VERBAL

L'an deux mil vingt-cinq, le trois du mois de novembre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Servas (Ain), dûment convoqués le 27 octobre 2025, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Serge GUERIN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Quorum : 8

Nombre de conseillers municipaux présents : 10

Présents : Ms GUERIN, CURT, ECOCHARD, Mmes FREBAULT, PLISSONNIER, Ms PETITJEAN, CRESPEL, GISBERT-CUREAU, LEGRAIS-BOUCHER, REYNAUD,

Excusées : Mmes MAYOUSSIER, BLANC, LAURENT, PIERRÉ

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un secrétaire.

Secrétaire de séance : M CRESPEL

ORDRE DU JOUR

- Décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal
- Délibérations :
 - Révision des tarifs communaux 2026
 - Mandat de recettes : autorisation pour signer la convention de mandat pour la perception des recettes au titre de l'exploitation des infrastructures de recharges électriques (IRVE) et fixation des tarifs de redevance pour l'exploitation des bornes d'IRVE et des frais de stationnement
 - Enquête publique concernant une demande d'autorisation présentée par la Société ACV BIAJOUX Assainissement relative à la création d'une installation de pré-traitement de déchets hydrocarburés et l'augmentation de la capacité de son installation existante de tri, transit, regroupement de déchets dangereux à Péronnas
- Urbanisme :
 - Présentation des dossiers en cours
- Questions diverses

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES 13 OCTOBRE 2025

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 13 octobre 2025.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DM2025-42 : Procédure d'expulsion pour loyers impayés de la locataire de l'appartement communal situé 20 rue des Ecoles 01960 SERVAS

Décision de lancer une procédure d'expulsion envers la locataire de l'appartement communal situé 20 rue des Ecoles à Servas, pour loyers impayés.

DM2025-43 : Aménagement de l'entrée Nord de Servas : réalisation d'un levé topographique

Décision d'attribuer le marché de réalisation d'un levé topographique pour la Commune de Servas – entrée Nord, au Cabinet Chanel Grand – 34 boulevard Voltaire 01000 BOURG-EN-BRESSE, pour un montant forfaitaire de 2 800 € HT soit 3 360 € TTC.

DM2025-44 : Droit de préemption urbain - vente EL MANSOURI / SABATIER-ALARCON

Décision de ne pas exercer le droit de préemption urbain sur la parcelle cadastrée 0C 1023 sise 205 rue des Aulne à Servas.

DM2025-45 : Révision du loyer de l'espace de stockage situé « 75 chemin de Longchamp » loué à SIBERT LA BRESSE

Décision d'appliquer la baisse légale de 5,40 % au loyer de l'espace de stockage loué à la société SIBERT LA BRESSE, situé 75 chemin de Longchamp à Servas, à compter du 1^{er} janvier 2026 :

- Soit 675,10 € x 0,946 = **638,64 €.**

DM2025-46 : Avenant n° 5 au contrat de location du garage situé 43 impasse du Fournil, loué à la Société EMPREINTE INSTITUT

Décision de reconduire la location du garage sis 43 Impasse du Fournil à Servas pour une durée d'un an, du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026.

DM2025-47 : Vente de matériel communal : cuve de lestage/sableuse

Décision de céder la cuve de lestage/sableuse, inventoriée sous le n° 2001-109, à l'entreprise Gilles ROCHEZ, domiciliée 949 route de Montcet – Laval 01310 MONTRACOL, pour un montant de 1 000 €.

L'acquéreur prend possession du bien en l'état où il se trouve le jour de l'entrée en jouissance, sans recours contre le vendeur pour quelque cause que ce soit.

DELIBERATIONS

La délibération relative à la convention de mandat de recettes pour la perception des recettes au titre de l'exploitation des infrastructures de recharges électriques (IRVE) et à la fixation des tarifs de redevance pour l'exploitation des bornes d'IRVE et des frais de stationnement est retirée de l'ordre du jour, en l'absence de la réception de l'avis favorable du Comptable Public.

DEL2025-45 : REVISION DES TARIFS COMMUNAUX 2026

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la commission « Finances, Subventions, Achats » s'est réunie le 16 octobre 2025 pour réexaminer les tarifs communaux et présente les propositions pour l'année 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de fixer les tarifs à dater du 1^{er} janvier 2026 comme suit :

➤ Droits de place :

- Véhicule restauration :
 - 20 €** par stationnement
 - 200 €** par trimestre pour 1 stationnement hebdomadaire
- Véhicule vente occasionnelle autorisée :
 - 100 €** par stationnement pour un véhicule supérieur ou égal à 8 m
 - 60 €** par stationnement pour un véhicule inférieur à 8 m

Chaque demande sera soumise à autorisation, compte tenu de l'espace disponible, et une convention sera signée.

➤ Cimetière :

- Nouvelle concession et renouvellement pour un emplacement de terrain :
 - Pour 15 ans : **200 €**
 - Pour 30 ans : **500 €**
- Nouvelle concession et renouvellement pour un emplacement en columbarium :
 - Pour 15 ans : **300 €**
 - Pour 30 ans : **650 €**

➤ Panneaux publicitaires :

- Grand format : **350 €**
- Petit format : **250 €**

➤ Mise à disposition d'équipements pour une pratique sportive :

- Du 1^{er} novembre au 31 mars : **17 €** par heure d'utilisation
- Du 1^{er} avril au 31 octobre : **15 €** par heure d'utilisation

➤ Aide aux familles inscrites dans une structure déclarée et agréée jeunesse et sports autre que l'accueil « Graine de Malice :

- Par jour et par enfant, dans la limite de 14 jours annuels : **5 €**

➤ Salles communales: voir tableau ci-après :

TARIFS 2026	Servas			Exterieur
	Associations	Habitants	Entreprises	Ass / Hab / Ent
SALLE POLYVALENTE sans cuisine				
1 jour (semaine)	30 €	85 €	90 €	180 €
2 jours (week-end)	50 €	170 €	180 €	360 €
Jour supplémentaire	GRATUIT	50 €	60 €	120 €
SALLE POLYVALENTE avec cuisine				
1 jour (semaine)	80 €	135 €	175 €	350 €
2 jours (week-end)	100 €	270 €	350 €	700 €
Jour supplémentaire	GRATUIT	100 €	150 €	200 €
Chauffage du 1-Nov au 31-Mars >> pour un jour	45 €	45 €	45 €	45 €
Vaisselle		0,70 €/personne	0,70 €/personne	1,00 €/personne
Sono	GRATUIT	30 €	30 €	110 €
Vidéoprojecteur	GRATUIT	30 €	30 €	50 €
Caution matériel salle polyvalente	800 €	800 €	800 €	800 €
SALLE H. BAILLET avec cuisine et vaisselle				
1 jour (semaine - uniquement vacances scolaires ou jour férié)	GRATUIT	70 €	100 €	Pas de location
2 jours (week-end)	GRATUIT	100 €	200 €	Pas de location
SALLE H. BAILLET sans cuisine ni vaisselle				
1 jour (semaine)	GRATUIT	Pas de location	50 €	Pas de location
Vidéoprojecteur	GRATUIT	30 €	30 €	Pas de location
Caution matériel Baillet + Accueil salle sportive	500 €	500 €	500 €	500 €
Défaut de ménage (toutes les salles)	50 € par heure de ménage effectuée pour remettre la salle en état.			
ACCUEIL SALLE SPORTIVE (uniquement vacances scolaires)				
1 jour	GRATUIT	70 €	Pas de location	Pas de location
2 jours (week-end)	GRATUIT	100 €	Pas de location	Pas de location

Une assurance est obligatoire pour chaque location de salle.
Pour chaque salle, la casse sera facturée.
Les tarifs non prévus ci-dessus seront fixés par le conseil municipal.
Les associations bénéficieront d'une gratuité de la salle polyvalente par an.
Le personnel communal bénéficiera d'une gratuité de la salle H. Baillet

Les tarifs de l'accueil de la salle sportive sont fixés en prévision d'une éventuelle mise en location de cet espace dont la date n'est pas encore définie.

➤ Facturation vaisselle et matériels manquants ou endommagés : voir tableau ci-après :

Vaisselle	Tarifs 2026
Assiette 19cm (petite)	4,70 €
Assiette 23cm (moyenne)	5,90 €
Assiette 27cm	6,20 €
Assiette 29cm (grande)	7,80 €
Assiette à soupe	6,20 €
Barquette blanche plastique	1,00 €
Bouilloire	60,00 €
Bouteille verre	2,00 €
Cafetièrre 15 tasses	60,00 €
Cafetièrre 50 tasses	255,00 €
Cafetièrre 100 tasses	285,00 €
Ciseau	10,00 €
Coupe à champagne	2,50 €
Coupe pain	150,00 €
Coupelle 24 cl (anciennes)	1,40 €
Coupelle 30 cl (nouvelles)	5,00 €
Couteau	1,45 €
Couteau pain	31,00 €
Couteau plat (grand)	31,00 €
Cuillère à café	0,50 €
Cuillère à soupe	1,00 €
Cuillère de service	10,60 €
Décapsuleur	3,00 €
Ecumoire	15,50 €
Fourchette	1,00 €
Louche	15,50 €
Ouvre boîte	3,55 €
Panière à pain inox	11,75 €
Panière à pain plastique	5,50 €
Planche à couper le pain	42,00 €
Plat long inox	18,50 €
Plat rectangle inox	27,50 €
Plat rond inox	22,40 €
Plat maintien au chaud (plastique/cloche inox)	15,00 €
Plat ovale inox	24,60 €
Plat ovale	15,50 €
Plateau	14,50 €
Pot à eau inox	30,35 €
Pot à eau verre	5,60 €
Saladier	6,65 €
Tasse (grande)	3,65 €
Tasse (petite)	2,45 €
Tire-bouchon	11,10 €
Verre ballon 14cl	2,55 €
Verre ballon 19cl	2,75 €
Verre ballon 25cl	2,90 €
Verre simple	1,85 €
Mange-debout	80,00 €
Grille d'exposition	60,00 €
Pour tout autre matériel endommagé	Remplacement au prix du matériel neuf

DEL2025-46 : ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT UNE DEMANDE D'AUTORISATION PRESENTEE PAR LA SOCIETE ACV BIAJOUX ASSAINISSEMENT RELATIVE A LA CREATION D'UNE INSTALLATION DE PRE-TRAITEMENT DE DECHETS HYDROCARBURES ET L'AUGMENTATION DE LA CAPACITE DE SON INSTALLATION EXISTANTE DE TRI, TRANSIT, REGROUPEMENT DE DECHETS DANGEREUX A PERONNAS

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la société ACV BIAJOUX Assainissement a déposé un dossier d'autorisation relative à la création d'une installation de pré-traitement de déchets hydrocarburés et l'augmentation de la capacité de son installation existante de tri, transit, regroupement de déchets dangereux à Péronnas.

Une enquête publique d'une durée de 33 jours est ouverte du 3 novembre 2025 au 5 décembre 2025 inclus dans la Commune de Péronnas.

Conformément aux dispositions de l'article R.181-38 du Code de l'Environnement, le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur ce dossier. Celui-ci doit intervenir dès l'ouverture et au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture du registre d'enquête, c'est-à-dire entre le 3 novembre 2025 et le 20 décembre 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DONNE** un avis favorable sur le projet précité.

URBANISME

Présentation des dossiers en cours

N° dossier	Demandeur	Objet des travaux	Adresse	Décision
DP 001 405 25 B0038	JENTELLET Martin	Construction d'une piscine	140 rue du Picardet	Non-opposition du 14/10/2025

QUESTIONS DIVERSES

Serge GUERIN :

- **Commission « Finances, Subventions, Achats » du 16/10/2025** : point sur la révision des tarifs 2026 et étude des différentes offres de financement faites par les organismes financiers dans le cadre de l'emprunt à conclure pour les travaux d'aménagement d'un cheminement « modes doux » entre Servas et Lent.
- **Commission « Communication » du 28/10/2025** : la date limite de rendu des articles pour le bulletin municipal est fixée au 4 novembre 2025.
- **CCAS** : 89 inscriptions au repas du 13/12/2025 et 14 demandes de colis.

➤ **Dates des prochaines cérémonies :**

- Commémoration de l'Armistice 14-18 du 11 novembre fixée à 11h00 à Servas, place des Anciens Combattants.
- Invitation du CIS Seillon à la cérémonie de la Sainte Barbe, le 29 novembre 2025 à Saint-Denis-les-Bourg.

Ludovic CURT :

- **Infrastructure de recharge des véhicules électriques (IRVE) :** présentation des différents scénarios de tarifications, en prévision de la délibération du Conseil Municipal de décembre 2025 sur ce sujet.
- **Conseil d'Ecole du 16/10/2025 :** compte-rendu :
- Effectifs de la rentrée : 121 élèves ;
 - Projets : permis piétons, vélos et internet, cycle de natation, animation sur la culture du rugby pour la classe de CM2, participation au festival du film d'animation pour la jeunesse, les petites scènes vertes, prix des Incorruptibles, sensibilisation au harcèlement, organisation d'un voyage scolaire, activité cirque en 2026 ;
 - Temps méridien : l'intervention d'Alfa3a a eu un impact positif sur le temps méridien, en dépit de quelques difficultés rencontrées avec les élèves de CM2. Un bilan sera réalisé avec Alfa3a en fin d'année ou au début de l'année prochaine.
- **Projet Educatif De Territoire (PEDT) - Copil du 14/10/2025 :** pour Servas, l'action à porter est l'établissement d'une charte commune des espaces partagés (école, temps méridien et périscolaire).
- **Illuminations :** le devis de l'entreprise BALTHAZARD relatif à la pose et la dépose des décors a été validé. L'installation est programmée les 1^{er} et 2 décembre 2025. De nouveaux motifs à installer sur les mâts d'éclairage public ont été commandés et livrés.

Olivier PETITJEAN :

- **Travaux de voirie au Val Roman :** La reprise des îlots par l'entreprise FALAISE est programmée à compter du 10 novembre 2025.

Stéphane GISBERT-CUREAU :

- **Equipements du gymnase :** les poteaux de tennis nécessitent d'être remplacés.

Pascal LEGRAIS-BOUCHER :

➤ **Comptes rendus des réunions :**

- Le 17/10/2025 : AG du Tennis Club Lent-Servas
- Le 17/10/2025 : AG de la Bouliste de Servas.

➤ **Panneaux lumineux** : problème de visibilité de certaines publications. Monsieur le Maire invite les associations à fournir des formats d'affiches adaptés pour une meilleure lisibilité et le temps d'affichage sera allongé.

Jean-Claude ECOCHARD :

➤ **Travaux dans les bâtiments** : point sur les devis en attente de validation (réparation de volets roulants à l'école, remplacement des stores dans la salle Henri Baillet, pose de films opacifiants sur certains vitrages de l'école, du restaurant scolaire et du périscolaire).

Prochaine séance du conseil : lundi 1^{er} décembre 2025 à 20h00.

Séance levée à 21h30.

Le Secrétaire de séance,
Michel CRESPEL



Le Maire,
Serge GUERIN

